

209C1070
CH0008175645-FS0463

30 juillet 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 451-2-1 du code monétaire et financier)

TELEVERBIER

(Euronext Paris – hors zone euro)

Par courrier du 29 juillet 2009, la société anonyme Swissalp (1) (Chemin Frank-Thomas 36, 1208 Genève, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 juillet 2009, les seuils de 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société TELEVERBIER et ne plus détenir aucune action TELEVERBIER.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession de 284 161 actions TELEVERBIER hors marché, détenues par la société Swissalp au profit de la commune de Bagnes (Valais, Suisse).

(1) Contrôlée à 100% par la Compagnie des Alpes SA, détenue à environ 39% par la Caisse des Dépôts et Consignations.